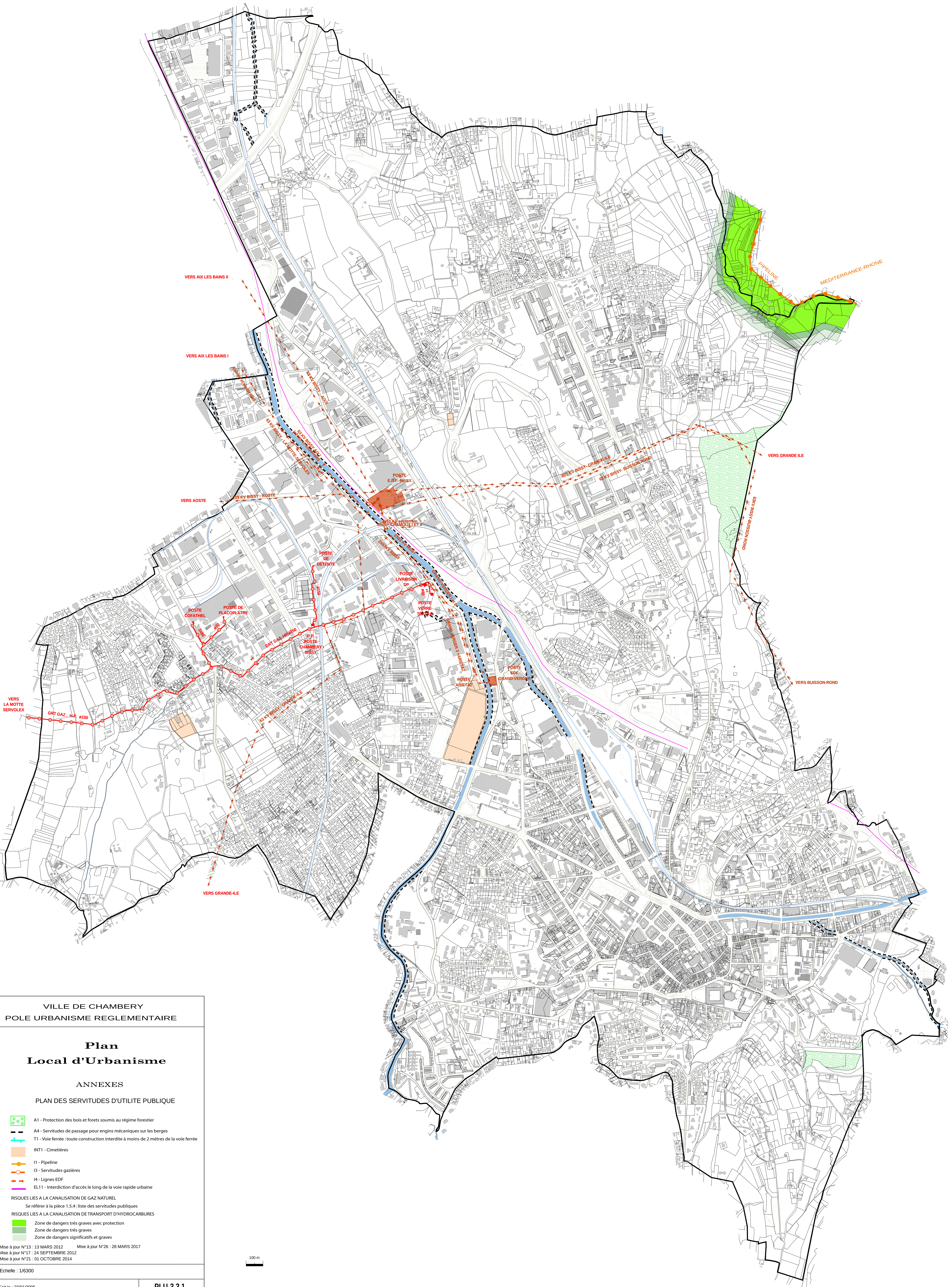




VILLE DE CHAMBERY
POLE URBANISME REGLEMENTAIRE

Plan
Local d'Urbanisme

ANNEXES
PLAN DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

A1 - Protection des bois et forets soumis au régime forestier

A4 - Servitudes de passage pour engins mécaniques sur les berges

T1 - Voie ferrée : toute construction interdite à moins de 2 mètres de la voie ferrée

INT1 - Cimetières

I1 - Pipeline

I3 - Servitudes gazières

I4 - Lignes EDF

EL11 - Interdiction d'accès le long de la voie rapide urbaine

RISQUES LIES A LA CANALISATION DE GAZ NATUREL
Se référer à la pièce 1.5.4 : liste des servitudes publiques

RISQUES LIES A LA CANALISATION DE TRANSPORT D'HYDROCARBURES
Zone de dangers très graves avec protection
Zone de dangers très graves
Zone de dangers significatifs et graves

Mise à jour N°13 : 13 MARS 2012
Mise à jour N°17 : 24 SEPTEMBRE 2012
Mise à jour N°21 : 01 OCTOBRE 2014

Mise à jour N°26 : 28 MARS 2017

Echelle : 1/6300

PLU-3.3.1